

Le Maire s'adresse à vous!



Chères Valjoiviennes, chers Valjoiviens.

Depuis le 12 septembre 2021, un camp de population migrante a illégalement élu domicile sur un terrain privé appartenant au ministère des Armées, rue Paul Vieille, à mon grand regret.

Cette occupation occasionne, depuis cette date, des désagréments de toute sorte qui nuisent à notre cadre vie.

De nombreuses questions se posent et vous vous retournez, fort légitimement, vers les interlocuteurs de proximité que sont les élus pour réclamer des réponses.

Si je ne peux pas intervenir sur le domaine privé, le Maire n'ayant pas l'autorisation de pénétrer sur la propriété d'un habitant sans y être autorisé, j'ai pris néanmoins des mesures immédiates à l'annonce de cette installation.

Dès la découverte du squat, j'ai ordonné l'expulsion du camp.

Hélas, les polices nationale et municipale se sont heurtées à la loi. Seul le délai de 48 heures, à compter de l'introduction des squatteurs dans les lieux, est susceptible d'autoriser les services de police à procéder à une expulsion forcée et immédiate. Une attestation « cerfa » délivrée par une association certifiée l'arrivée des personnes 2 jours auparavant, mettant ainsi fin à mon intervention rapide.

Sachez d'ailleurs qu'expulser de force fait encourir une peine de prison et que le propriétaire, ou toute autre personne, ne peut forcer les occupants à quitter le terrain sans avoir respecté la procédure d'expulsion. S'il le fait, il s'expose à une peine de trois ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende (Article L.226-4-2 du Code Pénal).

Dès lors, j'ai immédiatement saisi le premier ministre, le ministère des Armées, le ministère de l'Intérieur et le préfet de la Seine-Saint-Denis pour engager une procédure judiciaire.

Chacune des institutions m'a répondu par courrier que je tiens à votre disposition, si vous le souhaitez.

À la suite de mes demandes, le 18 décembre 2021, une requête aux fins de constat a été déposée par le ministère des Armées auprès du Tribunal de proximité du Raincy, suivie d'une assignation en référé devant le juge des contentieux et de la protection du même Tribunal.

Après deux reports d'audience, le Tribunal devrait statuer sur la demande du ministère le 20 juin prochain.

Je vous ai systématiquement informés par la « Lettre du Maire » et par des publications sur le site internet de la ville. Je suis allé au-devant des riverains du quartier et des commerçants. Je sais combien vous avez des attentes. J'ai les mêmes.

La procédure est longue, vous le savez, et je comprends tout à fait l'impatience qui vous anime. C'est pourquoi, j'ai demandé le renforcement des mesures.

Les forces de l'ordre procèdent régulièrement à des contrôles, des relevés d'infractions, des verbalisations et des saisies de véhicules.

J'ai demandé l'installation de conteneurs d'ordures ménagères et ordonné au personnel des services techniques de la ville de nettoyer quotidiennement les abords du site ; ceci afin de préserver notre environnement.

J'ai rencontré le Commandant du commissariat de Livry-Gargan et demandé que les mains courantes que vous déposerez soient traitées en priorité. Il s'y est engagé.

Sur simple appel à la police nationale ou à la police municipale, une patrouille de police se déplacera pour constater les nuisances sonores.

Sachez que je mets tout en œuvre, avec le concours des services de l'Etat, pour accélérer les démarches visant à aboutir à une expulsion rapide. D'ailleurs, je serai présent à l'audience du 20 juin pour défendre les intérêts des valjoviennes et des valjoviens.

J'ai d'ores et déjà fait livrer des blocs de béton pour procéder à la fermeture du site dès l'expulsion des squatteurs.

Pour votre parfaite information, les ruptures de fourniture d'électricité constatées dans le secteur du squat ne sont pas du fait de la municipalité, comme certains pourraient le laisser croire.

Je demeure naturellement à votre disposition, sur rendez-vous auprès de mon secrétariat :
01.48.61.96.75

Bien à vous.

Bien à vous
Domnique Bailly

Ville de
Vaujourn



01 48 61 77 51
contact@ville-vaujourn.fr